



Sous le haut-patronage du



Lauréats 2014 du Prix de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale
© Fondation du patrimoine

DOSSIER DE PRESSE

ANNONCE DES LAURÉATS ET REMISE DES PRIX 2014 DU PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGRO-BIODIVERSITÉ ANIMALE

JEUDI 27 FÉVRIER 2013 À 18H

SALON DE L'AGRICULTURE – PORTE DE VERSAILLES – PARIS

SUR LE STAND DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : PAVILLON 4 – STAND E102

www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

chef de service presse & internet

Laurence Lévy

téléphone

01 53 67 76 05

mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

chargée de mission presse
régionale

Mélanie Prévost

téléphone

01 53 67 75 99

mail

melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

adresse

Fondation du patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

site

www.fondation-patrimoine.org

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUE DE PRESSE	PAGE 2
2. COMPOSITION DU JURY	PAGE 3
3. POURQUOI CE PRIX ?	PAGE 3
4. LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS	PAGE 4
5. PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET CEVA SANTÉ ANIMALE	PAGE 4
6. HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	PAGE 5
7. INFORMATIONS PRATIQUES	PAGE 5
ANNEXE : LES PROJETS	
Les moutons avranchins	PAGE 7
La chèvre des Fossés	PAGE 9
Les brebis brigasques	PAGE 11



Sous le haut-patronage du



chef de service presse & internet

Laurence Lévy

téléphone

01 53 67 76 05

mail

laurence.levy@fondation-
patrimoine.org

chargée de mission presse
régionale

Mélanie Prévost

téléphone

01 53 67 75 99

mail

melanie.prevost@fondation-
patrimoine.org

adresse

Fondation du patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

site

www.fondation-patrimoine.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNONCE DES LAURÉATS ET REMISE DES PRIX 2014 DU PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGRO-BIODIVERSITÉ ANIMALE

JEUDI 27 FÉVRIER 2014 À 18H

SALON DE L'AGRICULTURE – PORTE DE VERSAILLES – PARIS

SUR LE STAND DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : PAVILLON 4 – STAND E102

www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

Le PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGRO-BIODIVERSITÉ ANIMALE, soutenu par le laboratoire Ceva Santé Animale, co-fondateur du prix, placé cette année sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture, sera remis au salon de l'agriculture, jeudi 27 février 2014 à 18h, en présence de M. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt.

(stand du ministère de l'agriculture pavillon 4 – stand E102).

Cette année à nouveau, le jury a été particulièrement sensible à la qualité élevée des dossiers reçus, et a décidé de scinder ce prix entre les trois lauréats suivants :

► **1er prix, doté de 10 000 €**

Matthieu Pires, éleveur de moutons avranchins de la ferme de Milgoulle (Bretagne). Le jury a souligné l'importance du projet au regard des qualités zootechniques de la race présentée ; c'est l'une des meilleures races ovines françaises, pourtant aujourd'hui en grande difficulté. Le jeune éleveur la valorise dans son territoire grâce à un projet original et dynamique de 'fermes mobiles'.

► **2ème prix, doté de 6 000 €**

L'association de sauvegarde et de promotion de la chèvre des Fossés (Bretagne). Le jury a noté l'originalité du dossier, axé sur l'éco-pâturage, avec une priorité accordée à la gestion de la race et des espaces naturels.

► **3ème prix, doté de 4 000 €**

L'association de sauvegarde des éleveurs de brebis brigasques (PACA). Le jury a retenu le rôle du projet avec une valorisation originale et diversifiée : lait et laine. L'enjeu mis en lumière ici, est celui d'une race qui participe au maintien d'un tissu social et économique dans un territoire difficile.

La manifestation se tiendra en présence de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Dominique LÉGER, vice-président de la Fondation du patrimoine et Marc PRIKAZSKY, président-directeur-général de Ceva Santé Animale, et des membres du jury. Elle sera suivie d'un cocktail.

Créé afin de récompenser les éleveurs qui s'engagent pour préserver une race domestique animale à faible effectif* tout en lui apportant une valorisation économique, ces critères sont recentrés cette année autour de trois axes majeurs : la valeur économique du projet, son impact social ou environnemental sur un territoire donné, et les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

Devant le succès remporté lors de sa première édition le prix voit cette année sa dotation initiale doublée et atteint 20 000 euros.

* bovins, caprins, porcins, équidés, volailles et autres animaux de basse-cour, chiens de travail.

2. COMPOSITION DU JURY

Président :

Professeur Bernard Denis agrégé de zootechnie, ancien professeur de l'école nationale vétérinaire de Nantes, président de la société d'Ethnozootechnie, membre de l'Académie d'Agriculture.

Membres :

Didier Bouchel expert en ressources zoogénétiques au ministère de l'Agriculture ;
Arnaud Bourgeois, Directeur Business Unit Biologie Ceva Santé Animale ;
Coralie Danchin-Burge Institut de l'Elevage, chef de projet – variabilité génétique ;
Philippe Jacques Dubois ornithologue, écologue, écrivain naturaliste, directeur des Editions Delachaux et Niestlé (Groupe Lamartinière), membre de la société d'ethnozootechnie, spécialiste des races animales domestiques menacées ;
Pascal Goillandeau, délégué au patrimoine naturel de la délégation Maine-et-Loire de la Fondation du patrimoine ;
Patrick Masure, délégué national au patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine, coordinateur du concours ;
Vincent Ponelle administrateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, membre du Conseil d'orientation de la Fondation du patrimoine ;
Marc Prikazsky président-directeur-général de Ceva Santé Animale, représenté par Emmanuel Ribaucourt membre du Fonds national de la Fondation du patrimoine pour le patrimoine naturel.

3. POURQUOI CE PRIX ?

Depuis plusieurs années, dans le cadre de ses missions, la Fondation du patrimoine développe significativement ses actions en faveur du patrimoine naturel. La valorisation de la biodiversité et la réhabilitation des espaces naturels sensibles font partie des objectifs de son programme d'intervention en ce domaine.

Pour la Fondation du patrimoine, la biodiversité domestique est aujourd'hui un des vecteurs essentiels d'union entre l'homme et son environnement. Parce que ce monde domestique a été façonné par lui et a vécu depuis toujours à ses côtés, il est devenu une part indissociable de notre patrimoine culturel commun. C'est souvent autour de ce patrimoine domestique que s'est édifié le bâti que l'on connaît

aujourd'hui dans nos espaces ruraux. Mais à la différence du patrimoine bâti qui peut souvent être reconstruit à l'identique, une race animale délaissée finit irrémédiablement par disparaître, et avec elle ses aptitudes génétiques, souvent précieuses en terme de robustesse et d'adaptation à des milieux naturels spécifiques.

4. LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national, bâti, mobilier et naturel. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. Sa sauvegarde, sa valorisation et sa participation à la vie de la cité en font un élément majeur de la vie économique et sociale des territoires.

Au 31 décembre 2013, la Fondation du patrimoine a soutenu près de 20 700 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de 1,6 milliard d'euros, soit l'équivalent de plus de 3 000 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an.

A travers le programme patrimoine naturel, 114 projets ont été soutenus depuis 2009 pour un montant de subventions de 828 000 euros.

5. PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET CEVA SANTÉ ANIMALE

Ceva est un laboratoire vétérinaire indépendant, d'origine française, qui est maintenant présent dans 42 pays du monde. Créé en 1999, le groupe Ceva a connu une forte croissance; c'est un acteur majeur dans le secteur de la santé animale. Après 10 ans de succès, les collaborateurs de Ceva se sont fixé une nouvelle mission résumée dans son slogan « Ensemble, au-delà de la santé animale ».

Ceva défend et veut s'inscrire dans la diversité des modèles d'agriculture, le maintien de cette diversité étant essentielle pour l'avenir de la planète.

Ceva est fière d'être partenaire du Prix national pour l'agro-biodiversité animale et d'être associée à la Fondation du patrimoine, pour mettre en avant et récompenser les personnes ayant le plus contribué à promouvoir cette vision.

Constatant qu'ils partagent des valeurs communes, Ceva et la Fondation du patrimoine ont décidé en 2012 d'engager un partenariat en créant le « Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agro-biodiversité animale ».

6. HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a accordé son haut-patronage à la deuxième édition du prix national pour l'agro-biodiversité animale, organisé par la Fondation du patrimoine et le laboratoire Ceva.

Ce prix représente, en effet, pour le ministère de l'Agriculture, une illustration concrète et réussie de préservation et de valorisation du patrimoine génétique de races françaises ancrées sur leur territoire et adaptées à leur environnement.

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/projet-agroecologique-2013_cle43b56c.pdf).

Le ministère soutient également ce prix dans sa dimension de promotion de la diversité des patrimoines génétiques animaux, diversité qui va de pair avec celle des territoires de notre pays.

<http://agriculture.gouv.fr/pac-developpement-rural-feader>

Le haut patronage du ministère de l'Agriculture est le signe de sa reconnaissance et de son soutien à une démarche génétique, territoriale et génératrice d'emplois aboutie et exemplaire, une démarche qui doit être montrée en exemple.

Plus d'infos sur www.produisons-autrement.fr

7. INFORMATIONS PRATIQUES

PRÉSENCE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Jeudi 27 février 2014 à 18h

Parc des Expositions, porte de Versailles, 75015 Paris

Stand du ministère de l'agriculture pavillon 4 – stand E102

FONDATION DU PATRIMOINE

23/25 rue Charles Fourier – 75013 Paris

Service presse : 01 53 67 75 99

Retrouvez tous nos projets sur notre site : www.fondation-patrimoine.org

CEVA SANTÉ ANIMALE

10, avenue de la Ballastière – 33500 Libourne

Tél : 05 57 55 40 40 – **Site** : www.ceva.com/fr

Group Communication Director : Martin Mitchell

Mail : martin.mitchell@ceva.com

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

Service de presse

Tél : 01 49 55 60 11 - **Mail** : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Sites : www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

Twitter : @Min_Agriculture

ANNEXE : LES PROJETS

À noter : certains passages sont extraits du livre « Nos animaux domestiques, le tour de France d'un patrimoine menacé » | Philippe J. Dubois, Jean-Claude Périquet, Elise Rousseau | Editions Delachaux et Niestlé.

1^{er} prix : dotation de 10 000 €

Matthieu Pires, éleveur de moutons avranchins de la ferme de Milgoulle (Bretagne)



Le projet

Cet éleveur a créé la ferme de Milgoulle en avril 2013 dont l'activité principale est la gestion et l'entretien des espaces naturels et des zones humides par l'éco-pâturage. Le choix de l'éleveur s'est porté sur les races locales du mouton de l'avranchin et de la vache armoricaine.

Il travaille avec les communes, communautés de communes, le département d'Ille-et-Vilaine et quelques entreprises, grâce à des conventions de long terme avec un cahier des charges environnemental.

L'objectif premier est d'entretenir les terrains en respectant la portance du sol ainsi que la faune et la flore adaptées à ces terrains, constituant ainsi une ferme itinérante.

Le choix du jury

Le jury a souligné l'importance du projet au regard des qualités zootechniques de la race présentée ; c'est l'une des meilleures races ovines françaises, pourtant aujourd'hui en grande difficulté. Le jeune éleveur la valorise dans son territoire grâce à un projet original et dynamique de 'fermes mobiles'.

Le mouton avranchin

Origine et historique

L'avranchin est une race issue de croisements entre les moutons du Cotentin et des béliers de diverses races anglaises (dishley, leicester et kent, puis southdown). La race est fixée définitivement vers 1900.

Répartition

On la trouve principalement dans le sud de la Manche, son berceau d'origine, autour d'Avranches et de la baie du Mont-Saint-Michel, en petit nombre dans le Calvados et l'Ille-et-Vilaine, mais aussi dans l'Eure et dans le Cher.

Description

Race plutôt grande, à laine blanche, à la toison serrée et assez abondante (4 à 6 kg). Celle-ci recouvre le front et les joues. La tête, large et courte, à profil droit, est dépourvue de cornes et présente une peau brunâtre. Les orbites sont saillantes et le sillon lacrymal est bien marqué. Le mufle est coloré, les oreilles sont de taille moyenne, teintées de brun et tenues horizontalement. Les membres sont plutôt courts. Le poids varie entre 80 et 90 kg pour la brebis, jusqu'à 110 kg pour le bélier.

Aptitudes

Race prolifique (la brebis élève couramment deux agneaux), précoce, rustique, adaptée à l'herbage, à vocation bouchère. En Normandie, elle vit quasiment toute l'année en plein air.

Evolution

Dès 1928 est créé un livre généalogique (flock-book). La race n'a probablement pas été numériquement importante. Les effectifs ont diminué au cours des années 1960-1980. La relance s'est produite notamment grâce à l'implantation d'un troupeau dans le Cher.

Effectifs

220 brebis sont soumises au contrôle de performance.

Conservation

Du fait d'un certain nombre d'élevages répartis ici et là, le brassage à partir des béliers permet d'éviter un goulot d'étranglement génétique. On cherche à maintenir le type racial, et ceci notamment avec la création d'un centre d'élevage des jeunes mâles (en collaboration avec la race cotentine) pour gérer au mieux l'attribution des mâles dans les élevages, où ils contribuent le plus à l'enrichissement de la variabilité génétique. La viande est caractéristique par l'absence de dépôt de graisse et une saveur particulièrement fine.

2^e prix : dotation de 6 000 €

**L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DE
LA CHEVRE DES FOSSES (BRETAGNE)**



Le projet

La chèvre des Fossés est une race caprine à très petit effectif. La conservation ex-situ (cryoconservation) a permis de mettre à l'abri des souches historiques. Le nombre d'éleveur augmentant, il est apparu que ce type de conservation ne suffisait plus et qu'il devenait nécessaire de passer à une phase de conservation « in-situ », à la fois complémentaire et plus pratique dans ses applications. Fruit de cette réflexion, une pépinière de boucs associative est née, dénommée « Bouquinière ». Après deux ans d'élevage, les boucs sont revendus à des éleveurs adhérents, afin de faciliter la diffusion des gènes au sein du cheptel et de mettre à disposition des animaux d'excellente qualité.

Le choix du jury

Le jury a noté l'originalité du dossier, axé sur l'éco-pâturage, avec une priorité accordée à la gestion de la race et des espaces naturels.

La chèvre des Fossés

Origine et historique

De la Normandie à la Bretagne, cette chèvre aux origines anciennes glanait sa nourriture sur le bord des routes, parfois attachée à un piquet, d'où son nom de chèvre des fossés. Le Conservatoire du littoral en découvrit, en 1989, un troupeau retourné à l'état sauvage tout au

bout de la presqu'île du Cotentin. Il continue d'ailleurs d'utiliser ces chèvres comme débroussailleuses, notamment à la pointe de la Hague. C'est à partir de ce troupeau féral que la race s'est reconstituée. Car elle a failli disparaître, cédant la place à la très productive chèvre alpine. Il ne restait plus qu'une centaine d'individus dans les années 1980. Le ministère de l'Agriculture a finalement reconnu la race en 2005. L'Association de sauvegarde et de promotion de la chèvre des fossés a été créée en 2007.

Répartition

Autrefois, on trouvait la chèvre des fossés dans tout l'Ouest, de la Normandie jusqu' en Bretagne. Aujourd'hui, du fait de ses très petits effectifs, on ne peut bien l'observer que dans quelques élevages ou dans des écomusées comme celui de Rennes. La Bretagne compte la moitié des élevages et la Basse-Normandie un quart.

Description

C'est une petite chèvre qui mesure jusqu'à 1 mètre au garrot et pèse de 50 à 60 kg pour le bouc, 80 cm et 30 à 40 kg pour la femelle. Sa robe est très variée, avec toutes les couleurs possibles, et sa tête est expressive. Son poil long est légèrement ondulé. Elle arbore de longues cornes.

Aptitudes

Son potentiel laitier est encore en cours d'évaluation, mais elle produit de bons fromages. Les femelles sont des animaux très attachants, qui apprécient la présence de l'homme. De ce fait, de nombreuses personnes possédant un peu de terrain la choisissent comme animal de compagnie. La chèvre des fossés a la particularité d'être bien adaptée aux pays humides, donc aux régions de l'Ouest. Elle peut vivre dehors toute l'année. Calme et jolie, elle fait une agréable compagne, de plus en plus prisée.

Évolution

Autrefois, ces chèvres étaient présentes par milliers dans l'ouest de la France. En 2000, on ne recensait que 35 mâles et 80 femelles. Les effectifs se sont nettement accrus en une dizaine d'années.

Effectifs

En 2011, grâce à quelques éleveurs passionnés qui s'emploient à la sauvegarder, mais aussi à de grands organismes publics, on compte 750 femelles et 250 mâles. On dénombre 121 éleveurs.

Conservation

L'Association de sauvegarde et de promotion de la chèvre des fossés et l'Institut de l'élevage assurent le suivi génétique de la race.

3^e prix : dotation de 4 000 €

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES ELEVEURS DE BREBIS BRIGASQUES (PACA)



Le projet

La brebis brigasque est la seule race de brebis laitière de la région PACA. Le but de l'association de sauvegarde des éleveurs de brebis brigasques est d'accompagner et d'aider l'engouement de ces dernières années (quatre installations en deux ans et des projets en cours) pour la race et de gérer au mieux les risques de consanguinité liés au faible nombre de troupeaux souches.

Le choix du jury

Le jury a retenu le rôle du projet avec une valorisation originale et diversifiée : lait et laine. L'enjeu mis en lumière ici, est celui d'une race qui participe au maintien d'un tissu social et économique dans un territoire difficile.

La brebis brigasque

Origine et historique.

Race originaire de la haute vallée de la Roya, non loin de la frontière italienne. Elle serait issue de croisements entre la population locale («petite brigasque») et des animaux italiens de race delle langhe, d'une part, et celle, très proche de la brigasque, de fabrosa (ou fabrosana-roaschina), d'autre part. Jusque dans les années 1940, il y a eu influence de la race italienne bergamasque.

Répartition

Elle est confinée dans l'est du département des Alpes-Maritimes, particulièrement dans les cantons de Tende et de La Brigue (d'où son nom). On la trouve également en Italie voisine (Brigasca).

Description

Race de grande taille, moyennement conformée, elle se reconnaît notamment à son profil busqué (très busqué chez le mâle). Les deux sexes portent des cornes. La couleur de la toison est blanche, mais certains animaux montrent des traces brunes ou des marbrures rouges sur la tête et les pattes. Celles-ci sont dépourvues de laine. Le bassin est large, mais la poitrine est étroite ; les membres sont longs et forts. La toison n'est pas très abondante et la laine est grossière (2,5 kg par toison). Poids : 60 à 70 kg pour la brebis, 80 à 90 kg pour le bélier.

Aptitudes

C'est d'abord une race laitière, dont le lait sert à fabriquer la tomme de Brigue ou du fromage frais. Les brebis sont fécondes et la race est connue pour sa rusticité et sa capacité à la transhumance.

Évolution

En France, la race n'a jamais été très commune. Avant la Seconde Guerre mondiale, on ne comptait déjà plus que quelques milliers d'animaux. En 1983, la population n'était plus que de 1 000 têtes. Elle est même tombée à 600. La réduction des pâturages d'hiver sur la Côte d'Azur, les contraintes de la traite manuelle, la transhumance et les difficultés de circulation sont autant d'obstacles rencontrés par les éleveurs.

Effectifs

Il y a à présent un total de 1 000 brebis.

C'est une race à très petits effectifs et menacée de disparition.

Conservation

Il existe aujourd'hui une vingtaine d'éleveurs en Italie (Piémont et un peu en Ligurie, mais qui traitent de moins en moins) et 8 en France (Alpes-Maritimes, Var et Ardèche), dont seulement 4 troupeaux économiquement viables. Actuellement, l'Association pour la promotion du pastoralisme dans les Alpes-Maritimes (APPAM) essaie de maintenir ce cheptel pour éviter ainsi la disparition d'une race remarquable. On essaie de valoriser sa production comme le lait en caillé, la brousse fraîche (ricotta) ou forte.